

# Une vision d'avenir

L'atelier module H architecture SA, situé à Étoy, s'est spécialisé, au fil des ans, dans l'habitat groupé, qui est un style de vie encore peu connu chez nous, mais très répandu en Angleterre et dans les pays nordiques. Lorsqu'il est conçu de façon réfléchie, ce concept allie à merveille intimité et zones de rencontres.



Le petit village d'Étoy se situe en pleine campagne vaudoise. Malgré sa petite taille, il peut se targuer d'accueillir un bureau d'architecture qui, malgré sa taille modeste, jouit d'une belle renommée, notamment grâce à sa vision encore peu usitée chez nous de l'habitat groupé. Lorsque les architectes de ce bureau planifient un projet, ils tiennent non seulement compte de son aspect matériel et visuel, mais ils le construisent en y mettant leurs valeurs, un peu de leur personne. D'ailleurs, leur devise « nous aimons vivre dans ce que nous construisons » reflète leur engagement et est également une réalité puisque les deux associés du bureau habitent dans un des habitats groupés qu'ils ont planifié et promu à travers la société module H promotions SA, activité parallèle à celle d'architecte et qui leur permet de donner libre cours à leurs rêves.

## Une rencontre, une histoire

L'histoire de module H est avant tout la rencontre de trois personnalités, Michel Henrioud, précurseur de l'habitat groupé en Suisse romande, Yves Favre, architecte HES et Jean-Luc Magnin, dessinateur-architecte, qui, après avoir uni leurs compétences sur divers projets communs, fondent, en 1999, l'Atelier d'architecte M. Henrioud – Y. Favre – J.L. Magnin qui deviendra module H Atelier d'architectes en 2003. Michel Henrioud, approchant la retraite, a cédé ses parts en 2010, laissant la direction de l'atelier à Yves Favre et Jean-Luc Magnin. En 2013, l'atelier devient module H architecture SA et module H SA devient module H promotions SA.

## Un reflet philosophique

Le choix du nom module H n'est pas dû au hasard. En effet, dans l'activité quoti-

dienne des membres du bureau, la notion de module est omniprésente: modules d'Habitations (module H), modularité des espaces, etc. Il est aussi une référence à Michel Henrioud (MH), qui était, et est encore, la colonne vertébrale du bureau, celui sans qui il n'existerait peut-être pas. En outre, une visite sur le site internet offre une vision mouvante de la lettre H qui prend tantôt la forme d'une chaise, tantôt d'une maison, ou d'un cube, rappelant les nombreux domaines d'activité de l'atelier.

## Une assise solide

Outre Yves Favre et Jean-Luc Magnin, l'atelier compte quatre collaborateurs: Claude Zahno, technicien architecte, Brigida Lessa, architecte, Marie-José Sanchez, secrétaire et Nadia Dunand, secrétaire. Tous contribuent au bon équilibre du bureau et jouissent d'une grande autonomie. De plus, chacun a son mot à dire lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes concernant la marche du bureau, par exemple lors de l'engagement d'un nouveau collaborateur. Un noyau aussi solide et la volonté de promouvoir l'habitat groupé en Suisse romande, qui serait une bonne réponse aux problèmes de logement que nous connaissons actuellement, augurent une longue vie au bureau module H architecture et c'est ce que nous leur souhaitons. ■

module H architecture SA  
Bas du Rossé 13  
1163 Étoy  
Tél. 021 821 40 80  
www.module-h.ch



# Un style de vivre

Le quartier Le prés des Buis à la Sarraz, planifié par le bureau module H architecture SA, est unique en son genre. Il émane d'une réflexion approfondie de la notion d'habitat, qui se concentre non seulement sur l'aménagement intérieur des logements, mais, surtout, sur les interactions des habitants dans les zones communes.

La parcelle sur laquelle se trouve le quartier Le Prés des Buis appartenait à l'architecte Hans Schaffner qui voulait absolument y voir un habitat groupé. Lui-même en avait conçu dans les années 80 dans la périphérie de Lausanne. N'ayant pas pu concrétiser lui-même à La Sarraz, il s'est approché du bureau module H qui était, pour lui, le plus à même de réaliser son rêve. Il est malheureusement décédé après avoir signé les actes de vente et n'a donc pas vu le projet terminé.

## Des craintes injustifiées

Le quartier se trouve en continuité d'une zone de villas, mais Hans Schaffner, lorsqu'il a acquis le terrain, trouvait qu'il avait trop de qualités pour n'y faire que des villas et a donc changé le règlement et fait un nouveau plan de quartier. D'ailleurs, sur la vingtaine de personnes qui étaient intéressées par l'acquisition d'éventuelles villas, aucune n'habite le quartier aujourd'hui.



### Mixité d'habitations

La Sarraz compte 39 unités d'habitation de différentes typologies: des villas en terrasse, des villas et une petite PPE. Concernant les villas en terrasse, les plus nombreuses (27 sur 39), elles possèdent toutes la même structure, à savoir, au rez supérieur, une base rectangulaire accueillant les espaces de jour et une petite terrasse privative et complètement protégée des regards des voisins. Le niveau inférieur accueille les chambres qui disposent d'accès directs au jardin. Ces unités d'habitation sont modulables au gré des habitants.

### Le choix de la proximité

Tous les éléments en bois ont été préfabriqués en atelier. Concernant le choix des fournisseurs, il s'agit principalement d'entreprises de la région, afin d'optimiser les coûts et, surtout, afin d'assurer un suivi à long terme des installations. L'eau chaude est produite par des panneaux solaires et, hormis pour trois maisons chauffées au bois, le chauffage provient de chaudières à gaz, la conduite passant justement sous la parcelle.

L'habitat groupé est un style de vie communautaire, un peu idyllique, mais qui fonctionne très bien si chacun adhère à ce concept et respecte ses voisins. Et, lorsque la réflexion autour de l'habitat est menée par les architectes de module H, il est plus qu'un simple habitat, il est une nouvelle manière de vivre. ■

# L'habitation – source d'inspiration

Dans cet entretien avec Idea, Yves Favre et Jean-Luc Magnin nous ont fait part de leur vision de l'architecture et notamment l'importance qu'ils accordent à la notion d'habitat, qui n'est pas qu'un lieu de résidence, mais également un lieu de vie, dans lequel chacun peut s'épanouir.



**Idea:** En tant que petite structure, comment définissez-vous les tâches de chaque collaborateur ?

**Jean-Luc Magnin (JLM):** Nous sommes tous très autonomes. Nous pouvons gérer individuellement la totalité d'un dossier. En ce qui concerne l'approche légale, juridique et administrative de départ, c'est de préférence Yves Favre qui fera les démarches. Ensuite, je me charge plutôt du lien avec la réalité du terrain. En tant qu'associés, nous partageons tout, nous communiquons sur tout, nous prenons les décisions ensemble. Nous avons des caractères et des valeurs très différents, mais nous éprouvons un grand respect les uns pour les autres, ce qui est absolument nécessaire dans la petite cellule que nous sommes.

**Yves Favre (YF):** Lorsqu'il s'agit de grands projets, je m'occupe de la première phase, puis cela dépend de son orientation. Chaque collaborateur possède son domaine de prédilection, mais peut s'adapter selon les besoins.

**Quelles sont vos priorités lors de l'élaboration d'un projet ?**

**JLM:** Nous recherchons un équilibre qui tienne compte des besoins et de la vie du mandataire. Malheureusement, le critère économique est prioritaire et il fausse la donne. Pour avoir un objet de qualité, il faut faire des concessions en gardant en point de mire la qualité de vie. Nous essayons d'être intègres, d'aller vers ce qui convient à notre sensibilité et à celle de nos mandataires, tout en respectant les contraintes liées aux réglementations.

**YF:** Il faut faire la différence entre le fait de travailler pour un client ou de travailler

pour nous-mêmes. Le critère principal pour nos objets est la qualité des espaces de vie. Nous disposons d'une plus grande liberté, nous pouvons définir nos propres critères. Pour un client, c'est plus difficile: il a ses propres idées qui ne sont pas forcément celles que nous aurions appliqué. C'est pourquoi nous devons être à l'écoute des demandes des clients, aller dans leur sens et prendre le temps de leur expliquer, le cas échéant, la raison de notre désaccord.

**Existe-t-il une « architecture module H » ?**

**YF:** Oui, je pense qu'on peut parler d'architecture module H, notamment dans la manière dont nous traitons l'habitat groupé.

**JLM:** S'agissant du logement, nous mettons en œuvre des projets bénéficiant d'un confort contemporain, avec un accent sur les notions de circulation, de lumière, d'espaces ouverts et de qualité des matériaux. Nous recherchons un fonctionnement de vie qui corresponde aux besoins de la société actuelle. Toutefois, nous n'avons pas de ligne précise, mais des personnes extérieures reconnaissent nos projets.

**Quels sont les matériaux que vous utilisez lors de la mise en œuvre d'un projet ?**

**YF:** Nous travaillons beaucoup avec du bois, des matériaux qui ont une vie. Les réglementations demandant des toits à deux pans nous incitent à utiliser des tuiles, voire de l'ardoise ou de l'éternit. Nous privilégions donc des façades ventilées en bois naturel ou traité posées sur un socle de béton, qui nécessite peu voire pas d'entretien.

JLM: Dans l'idéal, nous exploitons les matériaux tels quels. Nous utilisons le bois car, hormis les critères durables et environnementaux, nous aimons ce matériau. Lors de l'élaboration du projet, les circonstances font que nous ne nous posons même plus la question, nous allons directement vers certains matériaux. Nous nous concentrons ensuite sur les espaces intérieurs.

#### Quelles installations énergétiques préconisez-vous à vos clients?

YF: Nous privilégions le chauffage aux pellets de bois. Mais il faut que l'objet s'y prête bien. Il s'agit d'un gros investissement pour une villa individuelle, cela prend de la place, nous nous tournerons donc vers des installations plus petites. J'ai un doute concernant les pompes à chaleur car j'ai l'impression qu'elles font tourner les centrales électriques. Ensuite, le plus économique est la chaudière à gaz ou une installation mieux isolée pourvue de panneaux solaires plus nombreux.

JLM: Nous aimerions que le photovoltaïque soit plus facile d'accès. Concernant la pompe à chaleur, je pense qu'il faut de bons produits, donc un grand investissement, car, si l'installation fonctionne moins bien, l'électricité doit compenser.

#### Qui sont vos clients et comment viennent-ils à vous?

YF: Il s'agit principalement de bouche à oreille. Certaines personnes suivent nos réalisations. Nous avons vendu des quartiers dans lesquels 1/3 des logements étaient réservés avant même le début des travaux.

JLM: Lorsqu'il s'agit d'habitat groupé, certaines personnes sont intéressées. Elles ont peut-être raté une vente et suivent nos travaux pour profiter d'une nouvelle opportunité. Nous avons la répu-

tation d'être un bon bureau, nous sommes compétents, professionnels, honnêtes, et nous respectons les budgets et les délais.

#### Comment définiriez-vous l'architecture durable?

YF: Dès que nous construisons un projet, ce n'est plus vraiment durable, car nous modifions quelque chose qui fonctionnait très bien, la nature. Mise à part la question des matériaux, le problème réside dans les possibilités d'évolutions de ce que nous proposons aujourd'hui. Il s'agit d'anticiper les besoins futurs. Avec les éléments préfabriqués, il est aisé d'enlever une façade pour en remettre une autre plus performante ou ajouter un module. On peut agrandir, diviser un objet, faire attention aux énergies grises, car la phase de construction est celle qui demande le plus d'énergie.

JLM: C'est à ce niveau-là que nous pouvons intervenir en tant qu'architectes: en créant l'équilibre entre la souplesse d'utilisation, de développement, de réinsertion, et la qualité, l'esthétisme, le fonctionnel. Le durable est la gestion de cet équilibre tout en mettant en œuvre des produits réutilisables.

#### Quelles pourraient être les solutions afin de remédier aux problèmes liés à la pénurie de logements?

YF: Il faut densifier. En ville, il faudrait pouvoir surélever, dans les villages, il faut éviter l'étalement, le mitage du territoire. L'habitat groupé est une réponse à ce problème. Nous avons d'ailleurs beaucoup de Suisses allemands dans nos premiers quartiers.

JLM: Je pense que le problème est culturel. En Suisse, la notion de propriété, d'individualité, d'enfermement est très forte. Il faudrait que les gens acceptent de fonctionner et de vivre dans une certaine pro-





miscuité pour faire bouger les politiques. Dans les pays nordiques et en Angleterre, la notion d'habitat groupé fonctionne très bien, les gens en sont très heureux.

#### Quelle est, pour vous, la définition d'un habitat groupé?

YF: L'habitat groupé est une structure villageoise avec une profonde réflexion sur les aménagements extérieurs que sont les transitions, les ruelles, les patios, les jardins, etc.

#### Comment vous est venue l'envie de créer vos propres quartiers?

JLM: C'est Michel Henrioud qui avait toujours eu cette idée de départ et l'opportunité s'est présentée à lui de pouvoir acquérir un terrain. Grâce à la société immobilière, nous pouvons, en tant qu'architectes, concevoir comme nous le voulons. Et il se trouve que ce produit intéresse beaucoup de gens. De plus, nous amenons du travail dans le bureau d'architecture. Cette situation est idéale pour nous.

#### Quel est le rôle des concours d'architecture pour votre bureau?

YF: Nous en avons fait quelques-uns, les derniers étant sur invitation. On vient d'ailleurs de nous proposer une mise en

concurrence. Il commence à y avoir des concours sur le thème de l'habitat lancés par des coopératives. Mais l'échelle de notre bureau, l'énergie et le temps que nous avons à disposition nous freinent un peu. L'envie est toutefois présente. Si nous voulions vraiment nous y atteler, il faudrait nous agrandir. Un bon leitmotiv serait d'en faire un par an.

JLM: Si le thème proposé correspond à ce que nous pouvons apporter et que nous avons l'énergie pour, nous allons le faire. Il faudrait trouver des concours à notre échelle ou nous devrions envisager un partenariat avec d'autres bureaux.

#### Comment voyez-vous l'avenir du bureau module H architecture SA?

YF: Le bureau va irrémédiablement évoluer, d'autres personnes vont venir reprendre le flambeau, avec de nouvelles idées. Il s'agit aussi de nous faire connaître auprès des communes qui ont des plans de développement à mettre en place, en leur présentant les projets que nous avons réalisés et qui conviennent à merveille pour de l'habitat social. Nous participons aussi à la 15n d'architecture, afin que les gens puissent découvrir nos réalisations. ■

Textes: Tanja Beytrison

Photos: Lea Hepp

